

## **PROCES VERBAL réunion du 8 septembre 2025 à 18H00**

Etaient présents : Mmes Paulette BERTRAND, Joséphine MORIN, Sandrine RIDEL ; MM Denis CONIL, Jean-Louis FORSANS, Yannis ROCHAS

Absente : Jacqueline LEJEUNE

Date de convocation : 01/09/2025

Quorum :4

secrétaire de séance : Jean-Louis FORSANS

ordre du jour

- 
- Approbation procès-verbal du 23 juin 2025
  - Approbation devis rénovation logements
  - Acquisition biens sans maîtres - procédures simplifiées
  - Echanges chemin du Théron-recours actes administratifs
  - Règlement du cimetière
  - Révisions des statuts du SDED
  - Modification des statuts du PNR
  - Délibération sur restrictions en matière d'urbanisme appliquées par l'Etat en Drôme
  - Questions diverses

### **1) Approbation procès-verbal du 23 juin 2025**

Pour : 6

### **2) Approbation devis rénovation logements**

**Logement 7 calade de l'école :** 71 453.80 € HT et demande de subvention

Pour : 6

**Logement 234 B rue la provençale :** 81 164.32 € HT et demande de subvention

Pour : 6

### **3) Acquisition biens sans maîtres - procédures simplifiées**

Biens sans maître autres que BREYNAS

3 dossiers en procédure simplifiée. Les procédures de recherche sont terminées.

Pour : 6

### **4) Echanges chemin du Théron-recours actes administratifs**

*Yannis ROCHAS quitte la salle.*

Echanges commune/M et Mme ROCHAS parcelle A 284

Approuve le recours à l'acte administratif ADM' ACT Mme RICHARD

Géomètre à la charge de la commune

Pour : 5      contre : 0      abstention :0

**5) Règlement du cimetière**

Le projet de règlement du cimetière est présenté par Denis CONIL.

Projet approuvé

Pour : 6      contre : 0      abstention :0

Problème de la porte qui reste ouverte. Problème des poubelles mal utilisées.

**6) Révisions des statuts du SDED**

**Révision N°1 :** au 1<sup>er</sup> janvier 2026. Permettra au Syndicat de mieux répondre aux attentes des collectivités en matière de développement des Infra structures de recharge pour Véhicules Electriques et d'accompagnement des projets d'autoconsommation collective

Pour : 5      contre : 0      abstention : Sandrine

**Révision N°2 :** au 1<sup>er</sup> juillet 2026. Permettra au Syndicat de tirer les conséquences du changement de mode d'exploitation du seul réseau de chaleur du territoire. Suppression de la compétence optionnelle « autorité organisatrice de la distribution de chaleur et de froid ».

Pour : 5      contre : 0      abstention : Sandrine

**7) Modification des statuts du PNR**

Modifications des statuts le 8 juillet 2025 par le bureau syndical sur le mode de gouvernance

Modification du nombre de représentants des régions Auvergne-Rhône Alpes et Provence Alpes Côte d'Azur sans changer l'équilibre des voix.

Préciser et sécuriser le statut de commune associée

Modifier la périodicité de l'élection de la Présidence

Acter les augmentations statutaires consenties par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de la Drôme et le département des Hautes -Alpes

Préciser que les cotisations statutaires tendront chaque année vers une répartition à 80 % pour le bloc Régions Départements et 20 % pour le bloc local

Pour : 5      contre : 0      abstention : Sandrine

**8) Délibération sur restrictions en matière d'urbanisme appliquées par l'Etat en Drôme**

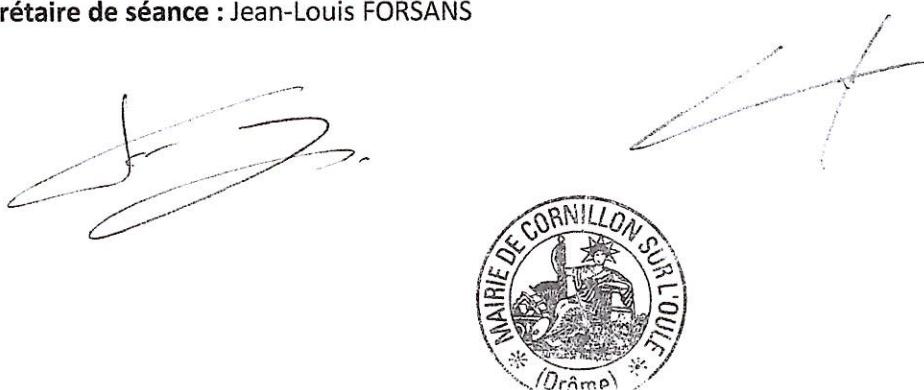
Délibération avec explication des moyens que nous avons mis en œuvre avec le schéma directeur de l'eau+ travaux sur le captage + traitement UV

- PRENDRE ACTE de toute évidence d'une interprétation abusive de l'article R111-2 par l'État.
- DEMANDE la mise en œuvre d'une vraie concertation avec la Préfecture, l'ARS et la DDT pour une approche réaliste des enjeux de la Commune de Cornillon-sur-l'Oule
- DEMANDE préalablement la suspension de l'usage abusif de l'article R111-2 pour l'instruction des demandes de dossiers d'urbanisme, article qui dans sa rédaction ne correspond pas à la situation de notre commune
- DEMANDE la solidarité de l'ensemble des communes et Baronnies et de la Drôme et demande à l'AMF26, et l'AMRD26 d'intervenir de façon très forte auprès des instances compétentes sur le sujet.

Pour : 6                    contre : 0                    abstention :0

La séance est levée à 20H 25

**Le secrétaire de séance :** Jean-Louis FORSANS



**Délibérations :**

- DEL-01-08092025 approbation devis rénovation logement 7 calade de l'école
- DEL-02-08092025 approbation devis rénovation logement 234 C rue la Provençale
- DEL-03-08092025 acquisition biens sans maître procédures simplifiées
- DEL-04-08092025 échanges chemin du Théron acte administratif
- DEL-05-08092025 approbation règlement du cimetière
- DEL-06-08092025 révision 1 statut du SDED
- DEL-07-08092025 révision 2 statut du SDED
- DEL-08-08092025 modification statut du PNR
- DEL-09-08092025 Délibération sur restrictions en matière d'urbanisme appliquées par l'Etat en Drôme